



PROMOTION INTERNE DEROGATOIRE APPLICABLE AUX SECRETAIRES GENERAUX DE MAIRIE - PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

Dans tous les cas

- Arrêté de nomination dans le cadre d'emplois actuel
- Imprimé « Attestation relative à la réalisation de la formation de professionnalisation » complété et signé (*DOC 3*)
- Compte-rendu de l'entretien professionnel N-1 signé de l'agent et de l'autorité territoriale (si indisponible, indiquer pourquoi et joindre le dernier disponible en date)
- Fiche(s) de poste au titre des fonctions de secrétaire général de mairie
- Etat des services publics et privés certifiés par l'autorité territoriale (*DOC 4*)
- Copie des attestations de formation ou dispense CNFPT
- Dernier arrêté de situation de carrière

Le cas échéant :

- Arrêté(s) de désignation comme secrétaire général de mairie
- Arrêté(s) de NBI au titre des fonctions de secrétaire général de mairie